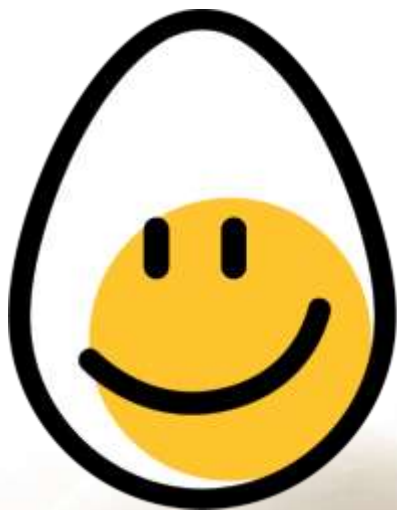


Egg Farmers of Ontario

PLAN STRATÉGIQUE 2020-2022

5 septembre 2019



get cracking®

Egg Farmers of Ontario



Vision – Nous nous efforçons ...

De maintenir un secteur des œufs durable et progressif qui offre aux consommateurs un choix d'œufs frais de haute qualité, produits par des fermes familiales engagées en matière de soins aux animaux et envers la protection de l'environnement.

Mission

La Egg Farmers of Ontario est une organisation dirigée par des producteurs qui gère l'offre et la commercialisation ordonnée des œufs de sorte que les clients puissent obtenir à prix abordable une source de protéines fraîche, sécuritaire et de haute qualité.

Moyens de livraison

- Gérer l'élevage de poulettes et la production d'œufs conformément aux lignes directrices nationales de la gestion de l'offre en utilisant une variété de systèmes de logements approuvés.
- Gérer la production et le prix des œufs à l'aide d'un système d'établissement du coût de production.
- Assurer l'application de normes rigoureuses en matière de salubrité des aliments et de soins aux animaux par le biais du Programme d'assurance de la qualité des œufs (AQO).
- Stimuler la demande pour les œufs sur le marché par la promotion, l'innovation et la recherche.

La Egg Farmers of Ontario croit fermement en :

1. La salubrité des aliments et les soins aux animaux

- Fournir des œufs salubres et de haute qualité par l'application de normes de classe mondiale en matière de salubrité des aliments et de soins aux animaux.

2. Un système d'établissement de prix équitables à la ferme

- Veiller à ce que le système national de gestion de l'offre pour les œufs assure la durabilité de notre secteur pour les générations à venir, tout en assurant un juste prix pour les consommateurs.

3. La durabilité

- Veiller à ce que nos programmes, politiques et procédures favorisent la durabilité environnementale et financière.

4. Son personnel

- Soutenir une équipe dédiée et professionnelle qui fait preuve d'intégrité pour assurer l'exploitation efficace de notre organisation.

5. L'imputabilité

- Servir efficacement les producteurs d'œufs et les éleveurs de poulettes de l'Ontario en appliquant des politiques justes, transparente et en répondant aux besoins du marché intérieur.

6. L'établissement de relations

- Maintenir des relations de travail professionnelles avec tous les intervenants de notre secteur.

7. Le leadership

- Fournir un leadership de soutien aux autres organisations agricoles.

RÉSUMÉ DES DANGERS ET OPPORTUNITÉS CLÉS

Dans les lignes qui suivent, nous présentons les dangers et les opportunités clés qui affectent la Egg Farmers of Ontario comme nous l'avons entendu des producteurs lors des réunions régionales d'avril 2019.



FORCES :

Dans les lignes qui suivent, le lecteur trouvera un résumé des commentaires des producteurs formulés lors des réunion régionales en réponse à la question :
« Quelles sont les plus grandes forces sur lesquelles la Egg Farmers of Ontario peut s'appuyer à titre de secteur? »



Enjeux principaux

1. Promotion d'un système d'établissement de prix équitables à la ferme
2. Gestion de l'offre et répondre à la demande
3. Amélioration des opérations et de la productivité à la ferme
4. Maintien de la confiance des consommateurs
5. Assurance d'une bonne gouvernance et de communications efficaces avec les producteurs

1. Promotion d'un système d'établissement de prix équitables à la ferme

OBJECTIFS :

- 1.1 Promouvoir l'établissement de prix équitables à la ferme grâce à un système national stable de gestion de l'offre avec tous les paliers de gouvernement.
- 1.2 Mieux faire comprendre aux consommateurs les avantages de l'établissement de prix équitables pour les œufs à la ferme.
- 1.3 Continuer à jouer un rôle de chef de file dans l'élaboration des politiques et les communications à l'appui des systèmes nationaux et provinciaux.

2. Gestion de l'offre et répondre à la demande

OBJECTIFS :

- 2.1 Faire correspondre l'offre et la demande pour répondre aux besoins en poulettes et en œufs de qualité.
- 2.2 Effectuer des examens réguliers du fonctionnement du Système de transfert des contingents (STC) et assurer sa viabilité en ce qui concerne l'accès équitable et la transparence pour tous les producteurs.

- 2.3 Résoudre les problèmes de vérification dans les systèmes de logement alternatifs par l'entremise du Comité de vérification des troupeaux.
- 2.4 Officialiser un plan de surveillance des contrats d'élevage de poulettes par type de logement pour assurer que les contingents de production des éleveurs de poulettes soient maintenus par rapport à la demande de poules pondeuses.
- 2.5 Tenir une base de données à jour des prévisions de la capacité future prévue pour toutes les fermes d'élevage de poulettes et de pondeuses par type de logement.
- 2.6 Collaborer avec le gouvernement fédéral et les intervenants de l'industrie pour veiller à ce que les nouvelles allocations de contingents tarifaires (CT) permettent au secteur de gérer l'accès accru de façon harmonieuse et de réduire au minimum les perturbations du marché.
- 2.7 Collaborer avec les Producteurs d'œufs du Canada pour qu'ils prennent des mesures concernant leur capacité de percevoir des redevances de commercialisation sur les produits importés.
- 2.8 Continuer de veiller à ce que la réglementation actuelle en matière d'importation demeure en vigueur pour les produits mélangés (p. ex., les sandwichs de petit déjeuner).
- 2.9 Collaborer avec les Éleveurs de poulettes du Canada et d'autres organismes provinciaux représentant les intérêts des éleveurs de poulettes de l'Ontario.

3. Amélioration des opérations et de la productivité à la ferme

OBJECTIFS :

- 3.1 Assurer la conformité à longueur d'année au Programme d'*assurance de la qualité des œufs* et à d'autres règlements.
- 3.2 Collaborer avec les producteurs et les intervenants de l'industrie afin de cerner et de relever les défis liés à la coordination d'une répartition plus uniforme des volumes et des dates de placement des poules, tout en répondant aux demandes des classificateurs et des consommateurs.
- 3.3 Collaborer avec les Producteurs d'œufs du Canada pour assurer une interprétation claire des normes et des délais de mise en œuvre du Code de pratiques.
- 3.4 Maintenir en tout temps des pratiques de biosécurité à la ferme solides et cohérentes.
- 3.5 Rationaliser et simplifier les opérations agricoles et la « paperasserie ».
- 3.6 Veiller à ce que le secteur avicole dispose de plans et de capacités d'intervention robustes en cas de manifestation de maladies et de situations d'urgence.

- 3.7 Stimuler l'innovation et l'amélioration continue des soins aux animaux, de la gestion à la ferme et de la qualité des œufs en appuyant et en investissant dans la recherche.
- 3.8 Étudier les options qui pourraient permettre au milieu ovicole d'avoir accès et de connaître les ressources en matière de bien-être et de santé mentale.
- 3.9 Tenir à jour un *Plan des protocoles d'urgence* pour la EFO, y compris les liens avec le *Plan de gestion des urgences* du centre de commandement du Feather Board (le cas échéant).

4. Maintien de la confiance des consommateurs

OBJECTIFS :

- 4.1 Un plus grand nombre de consommateurs choisissent quotidiennement des œufs de l'Ontario.
- 4.2 Continuer de respecter des normes de calibre mondial en matière de salubrité des aliments et de bien-être des animaux.
- 4.3 Accroître la confiance du public en faisant la promotion d'une image positive des familles de producteurs d'œufs et d'éleveurs de poulettes.
- 4.4 Étudier les possibilités de travailler avec d'autres organisations de produits agricoles sur des communications de défense des intérêts des consommateurs dans l'ensemble du domaine de l'alimentation afin d'accroître la confiance du public consommateur.
- 4.5 Démontrer l'engagement de la Egg Farmers of Ontario envers la responsabilité sociale et la durabilité.
- 4.6 Accroître les connaissances sur les pratiques agricoles et les systèmes de logement durables de sorte que les consommateurs fassent des choix éclairés.

5. Assurance d'une bonne gouvernance et de communications efficaces avec les producteurs

OBJECTIFS :

- 5.1 Élaborer et mettre en œuvre un Code de conduite à l'intention du Conseil, du personnel et des producteurs, y compris des processus de règlement des différends et leurs conséquences.
- 5.2 Améliorer continuellement l'efficacité du Conseil.
- 5.3 Rehausser l'efficacité des communications avec les producteurs.

- 5.4 Améliorer l'efficacité des comités du Conseil par un examen annuel du mandat, des politiques de gouvernance et des plans de travail de chaque comité.
- 5.5 Continuer de recueillir régulièrement les commentaires des producteurs lors des réunions de zone, régionales et générales tenues à leur intention.
- 5.6 Continuer d'offrir des services et des ressources en français, le cas échéant.
- 5.7 Continuer de coordonner des consultations régulières, au besoin, avec le *Comité consultatif de l'industrie des œufs*, la Commission de commercialisation des produits agricoles et les intervenants et partenaires de l'industrie afin de maintenir et d'améliorer les possibilités de participation et les relations de travail.
- 5.8 Évaluer, sur une base annuelle, le rôle et les services des membres du Conseil d'administration de la EFO représentant les intérêts des producteurs d'œufs de l'Ontario auprès des Conseils d'administration des Producteurs d'œufs du Canada, des Éleveurs de poulettes du Canada et d'autres intervenants (p. ex. le Conseil de l'industrie avicole, la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, Farm & Food Care, etc.).